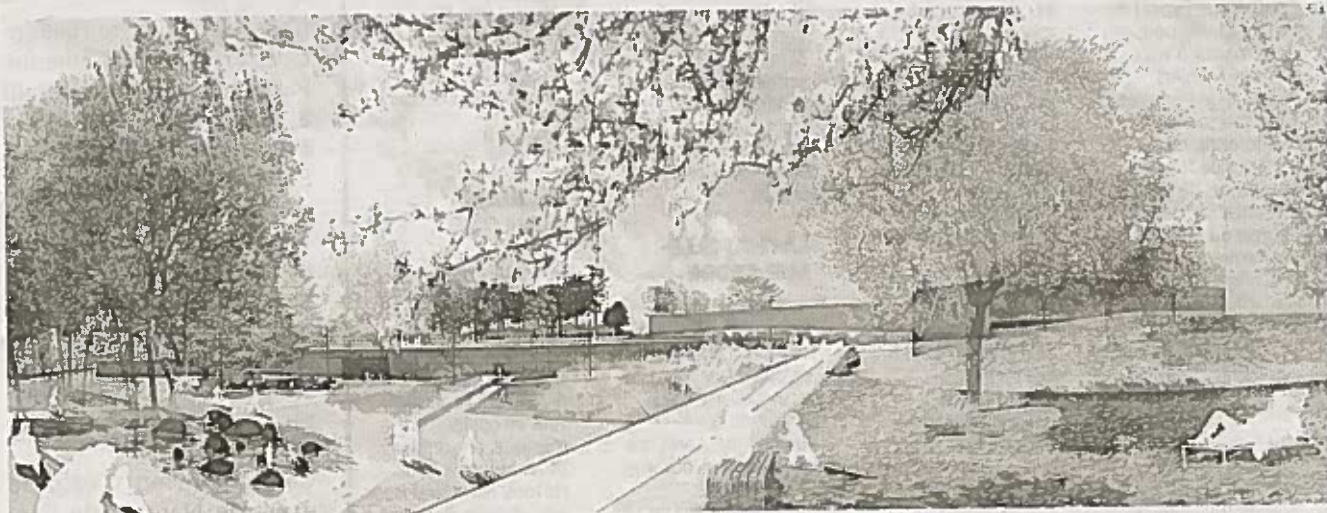


Le Sillon, Bagatelle... et Bocher



Voici une esquisse de ce qui pourrait être le futur parc du Sillon. © Agence L'Anton & associés

Le prochain conseil aura tout d'ordinaire... hors le ralliement annoncé de Jean-Yves Bocher à la majorité.

Certains s'en gorgeraient si l'affaire n'était sérieuse : Jean-Yves Bocher, conseiller municipal sans étiquette, élu en 2008 sur la liste UDF-Modem « Saint-Herblain pour tous », nous a confirmé récemment (cf PO du 21/03) son intention de rejoindre le camp de la majorité. Ce qu'il devrait annoncer lundi prochain, dès

l'ouverture du conseil municipal. S'il avoue « *ne pas connaître de précédent en cours de mandat* », le maire de Saint-Herblain se dit prêt à « *accueillir les bras ouverts* » un nouveau membre de la majorité.

Comparé à ce ralliement, l'ordre du jour du conseil municipal de lundi prochain apparaît bien ordinaire. Au-delà des nouveaux tarifs, règlements et autres affectations de mobiliers, conséquences directes ou indirectes de la municipalisation de l'ex-Espace Animation, quel-

ques dossiers méritent néanmoins l'intérêt.

Droit de préemption

Comme le droit de préemption dont a usé la ville pour l'acquisition - les propriétaires ont accepté - de deux maisons du bourg (39 et 41 rue des Calvaires), jouxtant l'école primaire Jacqueline-Auriol et l'actuel CCAS, aux fins de créer une réserve foncière... et de couper l'appétit d'un promoteur.

Comme, aussi, l'approbation des avant-projets définitifs pour la construction d'équi-

pements publics sur le quartier de la Pelousière et l'aménagement du parc du Sillon (cf illustration) ou encore la déclaration de projet de l'opération Bagatelle.

Comme, enfin, ce projet de partenariat pluriannuel avec la ville de La Chapelle-sur-Erdre et l'association Futsal club de l'Erdre, pour accueillir la phase finale du tournoi international de ce club dès 2012 - le lundi 28 mai prochain - au Vigneau et non plus à Beaulieu (indisponible cette année). ■

L.B.